

# La Manche en aéroplane

## LATHAM SE PREPARE A TRAVERSER LE DETROIT DU PAS-DE-CALAIS. — UN VOL DE 35 KILOMETRES

Hubert Latham, le merveilleux aviateur qui accomplit à Châlons-sur-Marne les prouesses que l'on sait et que nous aurons bientôt l'occasion d'admirer sur l'aérodrome de la Brayelle, à Douai, se prépare à réaliser un exploit qui jamais aucun homme n'aurait osé rêver, voici seulement quelques années : la traversée de la Manche en aéroplane.

Ce détroit du Pas-de-Calais a toujours tenu les sportsmen.

En ballon, il fut maintes fois franchi depuis la malheureuse tentative de Pilâtre de Rozier, car ce n'est plus, à l'heure actuelle, qu'un jeu pour un aéroplane, — lorsque le vent est favorable.

Les navigateurs, eux aussi, s'attaquent souvent à cette traversée, mais toujours sans succès. Un seul homme a réussi ce tour de force : le capitaine Webb, voici une trentaine d'années.

C'est maintenant au tour des aviateurs. Hubert Latham, le premier... inscrit, compte se servir pour cela d'un appareil monoplane, qui lui servira pour ses expériences de Châlons et que notre cliché reproduit d'autre part.

## LATHAM PARTIRA DE SANGATTE

Hubert Latham, qui s'était rendu mardi à Douai pour choisir sur la côte anglaise un point favorable d'où il pût s'envoler pour atterrir sur la côte française, a été obligé d'abandonner son projet de partir d'Angleterre, et s'est décidé à partir des côtes de France, décision que lui a suggérée une heureuse rencontre.

En arrivant à Calais, Latham eut le bonheur de s'entretenir avec M. Breton, ingénieur, qui dirigea, il y a quelque temps, les travaux de l'ancien sous-marin, dont les vestiges sont encore debout à mi-côte du cap Blanc-Nez. M. Breton conseilla à l'aviateur de partir de cet endroit pour les raisons suivantes :

L'usine de Sangatte occupe le point de la côte le plus rapproché de l'Angleterre et, de la falaise élevée en cet endroit de près de 80 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'aviateur pourra presque horizontalement s'envoler pour venir en une sorte de plongée, atterrir sur la plage de Douvres en opérant un simple virage.

Latham fut aussitôt convaincu que l'avis de M. Breton était bon et décida de partir à mi-côte du Blanc-Nez, dans le nord-ouest de Sangatte, quand le temps s'y prêtait.

Il partirait donc de façon à arriver à Douvres à marée basse, parce que les côtes anglaises sont très élevées et rendent l'atterrissage plus difficile.

Le monoplane de Latham, qui a été expédié de Châlons à Calais, n'est pas encore arrivé.

## LATHAM EST SÛR DU SUCCES

Hubert Latham paraît être certain du succès.

« La chose, a-t-il déclaré, n'est pas plus difficile qu'un balladeur automobile. » Un des avantages de son appareil, a-t-il ajouté, est la grande altitude à laquelle il est capable de voler. Les remous y sont moins fréquents que près de terre.

Latham a confié à un rédacteur du « Daily Mail » chargé de contrôler les tentatives des aviateurs, son intention de profiter du premier instant favorable.

Les conditions atmosphériques, cela est vrai, ne se sont guère jusqu'ici prêtées à ces tentatives. On croit que le temps pourrait devoir se remettre au beau. Aussi, malgré les affirmations de M. Delagrègne, qui estime que la traversée de la Manche en aéroplane ne saurait être un fait accompli avant le 30 juillet, pouvons-nous sans inquiétude, nous montrer plus optimistes et croire à un plus prochain triomphe des hommes oiseaux.

## LES TROUBLES DE PERSE

### L'attaque de Téhéran par les révolutionnaires est imminente

Téhéran, 2 juillet. — Les événements se précipitent et les négociations qui avaient été engagées avec les Bakhtiari ont été rompues. Ils sont aux portes de la capitale ; la population est-elle dans la plus vive inquiétude. Dans les quartiers arméniens, notamment, on est en proie à une très grande agitation.

L'attaque est imminente. Tous les bazars sont fermés et le shah a donné l'ordre d'envoyer en lieu sûr les dames d'honneur. On croit néanmoins que les révolutionnaires occupent Téhéran sans effusion de sang.

Contrairement à quelques télégrammes pessimistes envoyés en Europe, il n'est pas exact que les colonies européennes soient menacées. Elles ne courent pour l'instant aucun danger et leur garde est assurée.

Le chargé d'affaires de Russie a invité ses nationaux à arborer le drapeau impérial sur leurs maisons.

## Les vols du Quartier Latin

### LES DEUX « CAMELOTS DU ROY » PROTESTENT CONTRE L'ACCUSATION PORTEE CONTRE EUX

Paris, 2 juillet. — Les deux camelots du Roy, Serge Réal de Sarte et de Bouteiller, qui avaient été inculpés dans l'étrange affaire de vol que nous relations hier, se sont présentés au commissaire pour protester contre les accusations qui pèsent sur eux. Sans nier le moins du monde qu'ils fussent les hôtes de Madeleine Divot et tout en reconnaissant avoir largement profité de l'hospitalité très écossaise qu'elle leur offrait chez sa tante, ils ont néanmoins protesté de toute leur énergie contre l'inculpation de complicité de vol formulée contre eux.

## DANS LA REGION

### M. Bonnaric nommé inspecteur général

Il dirigera l'Ecole normale supérieure de Saint-Clément.

Paris, 2 juillet. — M. Bonnaric, inspecteur d'académie à Paris, est nommé directeur de l'école normale supérieure d'enseignement primaire, à Saint-Clément, en remplacement de M. Pierre, admis, sur sa demande, à la retraite.

M. Bonnaric aura titre et rang d'inspecteur général de l'enseignement primaire.

## A DOUAI

### L'AMOUR QUI TUE

#### Une jeune blanchisseuse, originaire de Lille, abandonnée par son amant, s'empoisonne.

Les sceptiques ont beau prétendre qu'on ne meurt plus d'amour ; il en est encore qui ne peuvent survivre à leurs illusions perdues.

Vendredi matin, une blanchisseuse, Victoria Gomez, âgée de 21 ans, originaire de Lille, a mis fin à ses jours en avalant une dissolution de sel d'arsenic.

Les voisins l'ayant entendue se plaindre, pénétrèrent dans sa chambre au deuxième étage du numéro 24 de la rue de Paris. Mais déjà la malheureuse qui paraissait souffrir atrocement était en agonie. Ils ne purent qu'assister, angoissés à cette fin navrante, et quand le docteur qu'on était allé chercher en toute hâte, arriva, la désespérée avait rendu le dernier soupir.

Sur la table de toilette se trouvait le verre ayant contenu le terrible poison. A côté était une lettre qu'elle avait écrite de son amant lui signifiant qu'il ne l'aimait plus. C'est de ce chiffon de papier qu'elle est morte. Celui qui l'a rédigé, en termes secs et tranchants, avec des précisions à l'endroit de la plainte proferée par elle, qu'il allait causer. Si l'eût pu prévoir le dénouement tragique, il n'eût peut-être pas ainsi signifié à la pauvre amoureuse qu'elle avait cessé de lui plaire, ce qui pour elle signifiait qu'elle n'avait plus qu'à mourir !

## A BOUVIGNES

### UN DRAME ETRANGE

#### Un propriétaire tire nuitamment un coup de fusil sur une femme dont on ne retrouve pas trace

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 11 heures, la commune de Bouvignes a été le théâtre d'un crime étrange.

M. Henri Théry, qui habite une vaste propriété agrémentée d'un verger, s'était plaint à plusieurs reprises de ce qu'on eût ravagé ce verger. Après de plates bandes avisées, paraît-il, il s'accagea.

Désireux de mettre fin à cet état de choses et aussi de connaître les auteurs ou l'auteur des déprédations, il passa la nuit avec son fils dans une grange qui donne sur le verger. Ils se relayèrent pour monter la garde et avaient pris la précaution de s'armer.

Or, à l'heure que nous indiquons plus haut, M. Théry fils qui était de faction, entendit du bruit et vit, peu après, surgir une femme, « l'interdisant qui vous êtes, clama-t-il en s'adressant à l'inconnue. »

Celle-ci ne répondit pas.

D'après sa déclaration, M. Théry aurait renouvelé sa question, cependant que, frappée de stupéur, la femme s'était réfugiée sur place.

A ce moment, M. Théry tira l'atteinte à la tête, la femme eut une plainte étouffée et prit la fuite.

Poursuivi par l'homme qui venait de la frapper, elle réussit à s'échapper. Mais l'homme avait reconnu en elle une dame Joséphine Heanart, 49 ans, originaire de Bouvignes.

Vite connue, cette affreuse histoire provoqua dans la commune une indigne émotion. C'est en vain qu'on rechercha la blessée. Peut-être est-elle morte dans un coin ignoré.

M. Théry allégué qu'elle dévastait son verger par vengeance mais cette alléguation n'est pas de nature à excuser sa conduite qui est sévèrement jugée et fera vraisemblablement l'objet d'une sanction.

## L'arrestation du curé de Fouquereuil

### L'ENQUETE CONTINUE

L'indignation et l'affolement jetés dans la population à la suite de l'arrestation du curé Coustenoble, accusé d'avoir souillé des enfants du catholicisme, ne sont pas encore calmés.

## Un combat au Congo français

### Nous avons pris un village, mais nous avons perdu un lieutenant et nous avons treize blessés.

Paris, 2 juillet. — Le gouverneur général du Congo français a câblé ces deux derniers jours au ministre des colonies que le village fortifié d'Ovia a été enlevé le 1er juin par nos troupes, au cours d'une opération militaire effectuée dans la région de Dwouah-Sambé.

Nous avons à déplorer la mort du lieutenant Souffray.

Le lieutenant Pouchet, l'adjudant Sagnes et onze de nos tirailleurs ont été blessés.

## Camelots du roy condamnés

### Paris, 2 juillet. — Les six camelots du Roy, arrêtés dimanche pour avoir sifflés sur le passage de M. Fallières, se rendant aux courses, ont été condamnés à des peines variant de 3 à 5 jours de prison et à 15 fr. d'amende.

## La Dormeuse de Châteauneuf

### Depuis le 20 juin, elle ne s'est pas réveillée

Angers, 2 juillet. — Une jeune domestique de ferme, Mlle Marguerite Juliot, s'est endormie le 20 juin et depuis ne s'est pas réveillée. Cet événement a causé dans la région un vif mouvement de curiosité et de tous les points du pays on commence à se rendre à Châteauneuf-sur-Sarthe pour voir celle qu'on appelle déjà « La Dormeuse ».

Dans une petite chambre blanche à la chaux la petite paysanne dort bien, le côté gauche rigide et totalement insensible. Mme Juliot mère raconte que sa fille s'est endormie dans les circonstances suivantes :

« C'était le dimanche 20 juin, après la messe, Marguerite était dans la cuisine, avec le fils de son patron. Tout à coup, elle pâlit, porta ses mains à sa tête, sembla ressentir de vives douleurs et tomba endormie. On lui jeta le couvert au-dessus. Des docteurs arrivèrent. Rien n'y fit. Elle ne se réveilla pas. Et, cependant, elle doit nous comprendre. Des larmes coulaient de ses yeux. L'autre soir, pendant qu'on lisait à haute voix, à côté d'elle, une lettre de mon fils qui habitait Poitiers. Son cœur se brisa, mais son étrange léthargie ne cessa pas. »

A l'aide d'une enclume l'introduisit de temps en temps du bouillon entre ses dents serrées. Elle prend aussi du sirop de groseille que lui jeta entre dans la bouche par le même procédé.

Mlle Juliot est d'un tempérament maladif. Elle avait été récemment opérée, à l'hôpital d'Angers, d'un abcès à la tête. Elle est très nerveuse et les médecins déclarent ne rien comprendre à son cas. Ils ont cependant affirmé aux parents de la dormeuse que sa vie ne leur semblait pas en danger.

## Duel tragique entre officiers allemands

### La mort est le prix d'un baiser

Berlin, 2 juillet. — Un duel aux conséquences fatales a eu lieu à Blankenburg, dans le Harz, entre deux lieutenants. Les deux officiers se battaient à dix pas au visé, jusqu'à ce que l'un des adversaires fût hors de combat. Les conditions avaient été approuvées par le colonel et un jury d'honneur. Le terrain était entouré par un service d'ordre formé par la troupe, et à la gare un train spécial avec un fourgon d'ambulance était sous pression pour transporter le blessé à l'hôpital du chef-lieu. L'officier tira le premier, manquant son coup, et le second, l'arme à la main, lui tira dans le dos. Le blessé, qui expira bientôt après, laisse une veuve et deux jeunes enfants.

Le motif du duel était le suivant : il y a quatre mois, l'officier marié avait embrassé la fiancée de son camarade en la reconduisant chez elle après un dîner. La jeune fille avait fini par raconter à son fiancé cette anecdote qu'elle avait pardonnée et dont elle s'était engagée à ne pas parler. Néanmoins, le fiancé crut devoir en tirer cette vengeance.

## Un soldat condamné à mort

### Oran, 2 juillet. — Hier comparait devant le deuxième conseil de guerre d'Oran le nommé Paviet, soldat aux compagnies de discipline, sous l'inculpation d'outrages, pendant le service, envers un caporal ; il eut, au cours des débats, une attitude déplorable. Au moment où l'avocat d'office se levait pour présenter la défense de l'inculpé, Paviet pria l'avocat de n'en rien faire. Il sortit ensuite de sa poche un objet qu'il lança violemment dans la direction du président, le lieutenant-colonel Passard, du 2e tirailleurs. Le projectile n'atteignit aucun des membres du conseil.

Stabait aussitôt sur le délit de tentative de voies de fait envers les membres d'un conseil de guerre. Paviet a été condamné à la peine de mort.

Le projectile était une branche de ciseaux solidement plantés dans un manche en bois. Sitôt son acte commis, Paviet avait été maîtrisé par les hommes de garde et entraîné hors la salle d'audience.

## Domptesse mordue par un crocodile

### Paris, 2 juillet. — La domptesse Silva, de Luna Park, faisait travailler ses crocodiles hier soir, vers onze heures. Tout à coup, l'un des gros saurians se jeta sur une jeune récomptant amené dans le bassin.

La domptesse voulut protéger le crocodile attaqué, mais elle fut cruellement mordue au bras droit. Son mari, qui se trouvait à ses côtés, tira alors le crocodile agresseur à coups de revolver.

La domptesse Silva fut reconduite à son domicile, après avoir reçu les premiers soins d'un médecin de service.

# DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

## La Grève des Inscrits

### GRAVES INCIDENTS. — TENTATIVES DE DEBAUCHAGE ET BAGARRES.

Marseille, 2 juillet. — Cette nuit, plusieurs grévistes sont montés à bord du vapeur « Mont-Ventoux », des Transports, pour tenter de débaucher l'équipage, mais ils se sont retirés devant l'attitude du capitaine.

Ce matin un autre groupe de grévistes est monté à bord du vapeur « Evreux », de la Compagnie méditerranéenne. Une bagarre a eu lieu avec les inscrits travaillant à bord. Un souteur a reçu plusieurs coups de bâton et un chauffeur a été roué de coups.

Le courrier « Neva », des Messageries Maritimes, est parti cette nuit pour l'Australie.

La situation, quoique toujours tendue semble se modifier et l'apaisement paraît se faire.

La nouvelle de l'acceptation des conditions des inscrits maritimes par la Compagnie des Messageries Maritimes, a produit la meilleure impression.

Plusieurs paquebots de cette compagnie ont pu partir : d'autres quitteront notre port demain dimanche et les jours suivants.

Quant aux autres compagnies qui refusent ces conditions, la situation chez elles reste la même et elles ne peuvent faire partir que des paquebots armés de matelots de l'Etat ou avec des équipages de fortune qu'elles avaient pendant la grève.

L'« Italie » qui avait à son bord 600 passagers émigrants italiens n'a pas pu partir pour l'Amérique et les émigrants ont dû être rapatriés par la Compagnie.

Une députation d'inscrits maritimes, composée de M. Rémond, secrétaire du syndicat des inscrits maritimes, M. Boyer, secrétaire de la Fédération, et M. Lasalle, secrétaire du syndicat des agents du service général à bord est partie ce soir par le rapide de huit heures.

Pétersbourg, 2 juillet. — Deux épidémies sévissent en Russie. A Khar'kov, presque-tous les détenus de la prison sont atteints du typhus ; les hôpitaux regorgent de malades ; plusieurs médecins sont en danger, ainsi qu'un bon nombre d'infirmiers. Jusqu'ici le lieu est à peu près localisé ; mais on craint qu'il ne s'étende par suite de la concentration de troupes et de l'énorme afflux de visiteurs qui vont arriver en Ukraine pour assister aux grandes fêtes de Pölvaya. Elles doivent avoir lieu dans huit ou dix jours.

## Les députés russes à Paris

Paris, 2 juillet. — Les membres de la Douma revenant de Londres seront reçus le jeudi 8 juillet prochain, à Paris, en un dîner auquel ont promis d'assister le ministre des affaires étrangères, le président du Sénat et le président de la Chambre des députés.

## LES EPIDEMIES EN RUSSIE

### Le choléra fait d'inquiétant progrès. — On craint qu'il gagne l'Allemagne

Saint-Petersbourg, 2 juillet. — Deux épidémies sévissent en Russie. A Khar'kov, presque-tous les détenus de la prison sont atteints du typhus ; les hôpitaux regorgent de malades ; plusieurs médecins sont en danger, ainsi qu'un bon nombre d'infirmiers. Jusqu'ici le lieu est à peu près localisé ; mais on craint qu'il ne s'étende par suite de la concentration de troupes et de l'énorme afflux de visiteurs qui vont arriver en Ukraine pour assister aux grandes fêtes de Pölvaya. Elles doivent avoir lieu dans huit ou dix jours.

## Bagarres à Terre-Neuve

Saint-Jean-de-Terre-Neuve, 2 juillet. — De graves bagarres se sont produites sur le grand banc de Terre-Neuve entre les marins des équipages de chalutiers à vapeur français et ceux de chalutiers à voiles canadiens et américains.

Il faudrait en venir à établir un règlement international pour empêcher l'effusion de sang. Les Américains font feu sur les Français quand ils sont en vue. Ils estiment que les Français gênent les opérations.

## Le vote personnel

### Le projet de la commission

Paris, 2 juillet. — La commission du règlement a statué définitivement aujourd'hui sur la proposition de MM. Lasies et Marin tendant à l'établissement du vote personnel.

Les auteurs de cette proposition demandent l'obligation, dans cette forme, de faire inscrire les noms des députés sur la confiance, soit des augmentations de dépenses.

La commission a réservé le premier point pour une étude ultérieure en raison des modifications profondes qui devront être apportées au règlement de la Chambre. Mais elle mentionne qu'elle s'est prononcée pour le vote personnel.

1. Dans les validations d'élections.  
2. Dans les scrutins portant création d'impôts nouveaux ou sur l'ensemble du budget, sur les quatre contributions et sur les crédits supplémentaires à quelque somme qu'ils se montent.

## Les troubles en Perse

### LES REVOLUTIONNAIRES AUX PORTES DE TEHERAN. — L'ETAT DE SIEGE EST PROCLAME

Téhéran, 2 juillet. — La situation à Téhéran est grave. Les révolutionnaires arrivent à marches forcées sur la capitale. Les autorités sont effrayées et redoutent qu'une partie de la population se joigne à leurs travaux.

Dans une proclamation du gouvernement, il est dit :

« Le schah a donné au pays une Constitution, mais des ennemis de la Constitution ont appelé dans le pays des brigands étrangers : Géorgiens, Caucasiens, Arméniens, qui plongent le pays dans l'anarchie et qui, actuellement, marchent de tous côtés sur Téhéran. Afin de défendre par tous les moyens la ville et ses habitants, le gouvernement a décidé de chasser quiconque porterait aide aux révolutionnaires. L'état de siège est déclaré. Toute tentative de soulèvement sera étouffée dès sa première manifestation. Le gouvernement décline toute responsabilité pour les dommages qui pourraient en résulter. »

Cette proclamation fait pressager que les Européens sont en danger.

## COLLISION DE TRAMWAYS

### Onze blessés

Paris, 2 juillet. — Une grave collision de tramways s'est produite à Paris, à onze heures quinze, au croisement des lignes de la place du Châtelet et du quai de Gèvres, entre un tramway de la Compagnie générale allant à Choisy-le-Roi et un tramway Créteil-Louvres.

Le choc fut terrible : tout l'avant du tramway Créteil-Louvres fut défoncé et les vitres volèrent en éclats.

Le premier moment de stupeur passé, on constata que onze personnes avaient été blessées par des éclats de verre.

Toutes ont été soignées dans une pharmacie et ont pu regagner leur domicile, sauf MM. Auguste Desjardes, qui a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu.

Cet accident serait dû à la vitesse excessive des deux tramways.

## CRIME MYSTERIEUX

### Un rôdeur assommé

Paris, 2 juillet. — Ce matin vers cinq heures, en face du numéro 5 du quai Montebello des agents ont trouvé gisant sur la chaussée un individu qui portait une profonde blessure à la tempe droite.

Conduit à l'Hôtel-Dieu, il y est mort sans avoir pu prononcer une parole.

Les premiers renseignements recueillis par le commissaire de police y font supposer qu'on se trouve en présence d'un deserteur d'un régiment de ligne, nommé Edmond Hervé, qui vivait à Paris dans le milieu des rôdeurs.

## La fièvre typhoïde à St-Brieuc

### Il a plus de cinq cents personnes atteintes

Saint-Brieuc, 2 juillet. — L'épidémie de fièvre typhoïde qui a éclaté le 17 juin à Saint-Brieuc est à son maximum d'intensité.

Actuellement le nombre total des malades soignés à l'hôpital est de 263, dont 99 militaires. Un décès s'est produit. En outre, 272 typhiques sont soignés à leur domicile.

L'état général des malades est très satisfaisant.

Lorsque l'épidémie s'aggrava, M. Mirman directeur de l'assistance et de l'hygiène, envoya à Saint-Brieuc le docteur Jules Renaut, médecin des hôpitaux de Paris, conseiller sanitaire du ministère de l'Intérieur.

Après une enquête minutieuse, le docteur Jules Renaut est rentré à Paris, et ce matin il a remis au président du Conseil son rapport sur la situation de la ville contaminée et sur les causes de l'épidémie, qu'il attribue à la pollution d'une des sources qui alimentent la ville.

Sur les côtes bretonnes aucun cas n'a été constaté.

## Le Congrès des Tabacs

### UNE SERIE DE VŒUX CONCERNANT LE TRAVAIL DES MANUFACTURIERS

Paris, 2 juillet. — Après le repos de jeudi, mis à profit pour visiter les manufactures de tabacs d'Issy-les-Moulineaux, Paitin et Rouilly, le congrès des ouvriers et ouvrières des tabacs a repris hier la suite de ses travaux.

La séance de la matinée a été consacrée à la rédaction des commissions ; celle de l'après-midi, que présidait M. Ferry, de Lyon, assisté de M. Calpe, de Lyon, et Laroutour, de Bordeaux, a été réservée à l'examen de diverses questions qui ont été repoussées.

En ce qui concerne les modifications proposées relativement aux ouvrières du paquetage hydraulique, a été adoptée celle permettant à ces ouvrières de quitter cet atelier après une période de six mois, ce que les hommes seuls soient occupés au travail hydraulique des machines à 5 hectos avec un salaire correspondant.

Diverses motions concernant des modifications à la règle de l'avancement, à l'indemnité, ont été repoussées.

## LES DEPUTES RUSSES A PARIS

Paris, 2 juillet. — Les membres de la Douma revenant de Londres seront reçus le jeudi 8 juillet prochain, à Paris, en un dîner auquel ont promis d'assister le ministre des affaires étrangères, le président du Sénat et le président de la Chambre des députés.

## LES EPIDEMIES EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 2 juillet. — Deux épidémies sévissent en Russie. A Khar'kov, presque-tous les détenus de la prison sont atteints du typhus ; les hôpitaux regorgent de malades ; plusieurs médecins sont en danger, ainsi qu'un bon nombre d'infirmiers. Jusqu'ici le lieu est à peu près localisé ; mais on craint qu'il ne s'étende par suite de la concentration de troupes et de l'énorme afflux de visiteurs qui vont arriver en Ukraine pour assister aux grandes fêtes de Pölvaya. Elles doivent avoir lieu dans huit ou dix jours.

Le choléra fait d'inquiétant progrès. — On craint qu'il gagne l'Allemagne

Saint-Petersbourg, 2 juillet. — Deux épidémies sévissent en Russie. A Khar'kov, presque-tous les détenus de la prison sont atteints du typhus ; les hôpitaux regorgent de malades ; plusieurs médecins sont en danger, ainsi qu'un bon nombre d'infirmiers. Jusqu'ici le lieu est à peu près localisé ; mais on craint qu'il ne s'étende par suite de la concentration de troupes et de l'énorme afflux de visiteurs qui vont arriver en Ukraine pour assister aux grandes fêtes de Pölvaya. Elles doivent avoir lieu dans huit ou dix jours.

## Bagarres à Terre-Neuve

Saint-Jean-de-Terre-Neuve, 2 juillet. — De graves bagarres se sont produites sur le grand banc de Terre-Neuve entre les marins des équipages de chalutiers à vapeur français et ceux de chalutiers à voiles canadiens et américains.

Il faudrait en venir à établir un règlement international pour empêcher l'effusion de sang. Les Américains font feu sur les Français quand ils sont en vue. Ils estiment que les Français gênent les opérations.

## Le vote personnel

### Le projet de la commission

Paris, 2 juillet. — La commission du règlement a statué définitivement aujourd'hui sur la proposition de MM. Lasies et Marin tendant à l'établissement du vote personnel.

Les auteurs de cette proposition demandent l'obligation, dans cette forme, de faire inscrire les noms des députés sur la confiance, soit des augmentations de dépenses.

La commission a réservé le premier point pour une étude ultérieure en raison des modifications profondes qui devront être apportées au règlement de la Chambre. Mais elle mentionne qu'elle s'est prononcée pour le vote personnel.

1. Dans les validations d'élections.  
2. Dans les scrutins portant création d'impôts nouveaux ou sur l'ensemble du budget, sur les quatre contributions et sur les crédits supplémentaires à quelque somme qu'ils se montent.

## M. Chéron organise un concours de chansons militaires

Paris, 2 juillet. — Le sous-secrétaire d'Etat de la guerre vient de décider la mise au concours d'un recueil de chansons militaires destinées soit aux troupes en marche, soit aux troupes en station.

Ce recueil devra comprendre à la fois la vieille chanson française et des chansons nouvelles d'un caractère patriotique.

Le jury sera présidé par M. Gabriel Parés, chef de musique de la garde républicaine. Il comprendra des littérateurs et des sous-marins expérimentés.

Les conditions du concours seront prochainement publiées.

## L'AFFAIRE TARDIVEL

Paris, 2 juillet. — Tardivel, qui fut impliqué pendant quelques jours dans l'affaire Steinheil, est poursuivi, on le sait, par le parquet de Versailles pour le cambriolage de l'église de Châteaufort.

Mais inculpé hors cause à Paris, pour le crime de l'impasse Ronsin a été ramené à Versailles où il a demandé sa mise en liberté provisoire au juge d'instruction ; celui-ci ayant refusé sa demande, Tardivel en a appelé de cette décision à la Chambre des mises en accusation à Paris.

La Cour a rejeté l'appel et confirmé l'ordonnance du juge de Versailles.

## L'affaire Marix

Paris, 2 juillet. — L'instruction de l'affaire Marix est close.